

# COMPAGNIE FORESTIÈRE & COMMERCIALE DU MARONI

(GUYANE FRANÇAISE)

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de UN MILLION CENT MILLE Francs

Divisé en deux mille deux cents actions de 500 francs

SIÈGE SOCIAL A PARIS

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> DESPLANQUES, Notaire à Paris



## Part de Fondateur

N<sup>o</sup> 000516

UN ADMINISTRATEUR,

PARIS, le 1<sup>er</sup> Octobre 1923

UN ADMINISTRATEUR,

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
32 TRENTE-DEUXIÈME COUPON 32

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
31 TRENTE-ET-UNIÈME COUPON 31

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
30 TRENTIÈME COUPON 30

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
29 VINGT-NEUVIÈME COUPON 29

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
28 VINGT-HUITIÈME COUPON 28

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
27 VINGT-SEPTIÈME COUPON 27

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
26 VINGT-SIXIÈME COUPON 26

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
25 VINGT-CINQUIÈME COUPON 25

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
24 VINGT-QUATRIÈME COUPON 24

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
23 VINGT-TROISIÈME COUPON 23

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
22 VINGT-DEUXIÈME COUPON 22

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
21 VINGT-ET-UNIÈME COUPON 21

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
20 VINGTIÈME COUPON 20

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
19 DIX-NEUVIÈME COUPON 19

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
18 DIX-HUITIÈME COUPON 18

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
17 DIX-SEPTIÈME COUPON 17

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
16 SEIZIÈME COUPON 16

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
15 QUINZIÈME COUPON 15

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
14 QUATORZIÈME COUPON 14

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
13 TREIZIÈME COUPON 13

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
12 DOUZIÈME COUPON 12

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
11 ONZIÈME COUPON 11

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
10 DIXIÈME COUPON 10

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
9 NEUVIÈME COUPON 9

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
8 HUITIÈME COUPON 8

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
7 SEPTIÈME COUPON 7

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
6 SIXIÈME COUPON 6

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
5 CINQUIÈME COUPON 5

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
4 QUATRIÈME COUPON 4

C<sup>ie</sup> Forestière & Commerciale du Maroni  
Société Anonyme  
Part de Fondateur N<sup>o</sup> 000,516  
3 TROISIÈME COUPON 3

EXTRAIT DES STATUTS

Art. 15. - Il est créé cinq cent cinquante parts de fondateur sans désignation de valeur nominale, dont quatre cent vingt-cinq ont été attribuées à M. de CHAUDEN sous l'article six et cent vingt-cinq qui seront distribuées aux souscripteurs d'actions de numéraire dans la proportion d'une part de fondateur pour huit actions.

Elle peut conclure avec la Société tous traités et arrangements, en toutes circonstances, notamment en cas de : Modification du droit des parts au partage des bénéfices leur revenant, Rachat total ou partiel des parts. Création de nouvelles parts.

Les administrateurs peuvent déléguer et transmettre les pouvoirs qu'ils jugent convenables et se substituer tous mandataires. Il est dressé de chaque délibération, sur un registre spécial, un procès-verbal signé d'eux. Mais il n'y a pas lieu de justifier aux tiers de ces délibérations, l'un quelconque des administrateurs représentant la Société civile vis-à-vis des tiers, dans toutes les circonstances quelconques.

Table of 400 shares (100 rows by 4 columns) for 'Société civile des porteurs de parts de fondateur'. Each entry includes 'Part', 'N°', and 'ANCIENNE SOCIÉTÉ'.